

SEPTEUIL

Liberté • Égalité • Fraternité

Mag

Toute l'info de notre village
www.mairie-septeuil.fr

N° 8
01/16

ÉVÉNEMENTS

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

CHASSE AUX ŒUFS

SOIRÉE COUNTRY

CONCERT BAROQUE

LOTO

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

ACTUALITÉ :
UN 3^e COLLÈGE POUR LA CCPH

Vie associative

ÉVÉNEMENTS

13 mars - 10 heures
Tournoi de tennis de table
FRvescences

26 mars - 15 heures
Chasse aux œufs
Mairie

2 avril - 19 h 30
Soirée Country
FRvescences

16 avril - 21 heures
Concert baroque
Les festes de Thalie

17 avril
Loto
FRvescences

8 mai
Commémoration
Mairie



**Renseignements
auprès des
associations
et/ou en mairie**



En couverture : l'ancien chemin de Paris.

Septeuil Mag n° 8/janvier 2016 •
Directeur de la publication : Dominique
Rivière • Rédacteur en chef : Olivier
van der Woerd • Rédaction : Didier
Dujardin, Inma Husson, Damien
Tualle, Valérie Tétart, Julien Rivière,
Bérénice Luchier, Cassandra
Venumière-Lefebvre, Laurent Saul,
les bénévoles de la bibliothèque, les
services administratifs municipaux,
les associations • Conception
graphique : ©ADW Graphiste •
Impression : Printoclock • Tirage à
1200 ex • Diffusion : équipe de béné-
voles, membres de la majorité du
conseil municipal.



BIENVENUE à Septeuil

Accueil des nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager à Septeuil, faites vous connaître en mairie afin que nous puissions vous inviter à la prochaine réception des nouveaux arrivants. Si vous le souhaitez, nous vous proposerons également un accompagnement pour votre installation à Septeuil.

Contactez la mairie :
Tél. : 0130934044 – mairie@septeuil.fr.



ÉDITORIAL



Au moment où vous lirez ces lignes, moins de trois mois se seront écoulés depuis les odieux attentats de Paris. Toute l'équipe municipale et moi-même tenions à exprimer ici, avant tout autre message, notre compassion à tous ceux qui, de près ou de loin,

ont été touchés dans leur chair ou dans leur esprit par ces actes insensés sans oublier, bien sûr, ceux qui avaient été frappés au mois de janvier. Et notre premier vœu en ce début d'année est que nous ayons tous la force de faire face et de montrer notre unité face à la barbarie... Avant, qu'un jour, elle ne cesse.

En 2015, toute l'équipe municipale a travaillé dur et de nombreux dossiers, souvent complexes, ont été clôturés ou sont en passe de l'être. Je pense aux rénovations des toitures, à la rue de la Garenne, etc. En 2016, nous allons bien sûr poursuivre ce travail; nous avons d'ores et déjà entrepris une révision en profondeur des marchés publics (maîtrise d'œuvre pour le restaurant scolaire, éclairage public, nettoyage des bâtiments communaux...) et d'autres projets dont nous aurons l'occasion de parler par ailleurs seront entrepris et réalisés cette année. Par exemple, nous travaillons déjà à l'amélioration de nos outils d'information. Sans doute avez-vous remarqué que la maquette de votre *Septeuil Mag* a changé: nous avons retravaillé l'en-tête de la couverture, aux couleurs de notre logo, et voulu donner plus de rythme et de vie dans la rédaction des articles. Quant à l'évolution du site internet de la mairie et de notre page *Facebook*, vous trouverez des informations dans ce numéro.

Tout ce travail, parfois gratifiant, quelquefois ingrat, est réalisé par une équipe, donc des hommes et des femmes qui ne sont jamais dans la lumière des projecteurs! C'est pourquoi j'ai voulu que vous les connaissiez mieux et, numéro après numéro, vous trouverez donc, à partir du prochain numéro (*Septeuil Mag* n° 9), les portraits de tous ceux qui travaillent pour notre commune au sein du conseil municipal.

Enfin, je forme, avec l'ensemble de l'équipe municipale, des vœux pour que chacun d'entre vous vive une année 2016 heureuse et prospère. Et pour notre village que nous aimons tous, chacun à notre façon, je sais qu'il a de beaux jours devant lui si nous savons tous rester impliqués, volontaires et solidaires.

**Le maire, Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe municipale**



Cette photo illustre bien le joli projet, « Les Lutins de Septeuil », que la mairie a initié pour le plaisir de tous les Septeuillais. Elle a été pensée et réalisée par les enfants de « l'Atelier » de FRvscences, animé par Magalie L., avec l'aimable participation de William Morice, photographe professionnel et d'Élodie Vaillant Guy pour le maquillage et les costumes. Vous reconnaîtrez sur la photo: Dorian, Apolline, Paul, Lucas et, au premier plan, Matthew, Timothée, Kylian et Séréna.

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS	2
ÉDITORIAL	3
DOSSIER	
Urbanisme	4
ACTUALITÉ	
L'écho du conseil municipal	6
Un troisième collège pour la CCPH	7
Jeux de lettres	7 et 12
Chantiers citoyens	8
Vie scolaire	9
Pour nos amis les chiens.....	9
Voisins vigilants	10
Facebook	11
La maraude de la Croix Rouge	12
Permanences du centre communal d'action sociale	12
Bibliothèque de l'Heure bleue	13
VIE ASSOCIATIVE	14
ÇA S'EST PASSÉ	
Retour en images	19
SOLUTION DES JEUX	21
HISTOIRE	22
TRIBUNE LIBRE	23
ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^e de couverture

DOSSIER

URBANISME

Comprendre l'urbanisme - démarches et autorisations



Vous désirez entreprendre des travaux, une construction ou simplement, procéder à une modification extérieure de votre bien immobilier. Dans tous les cas, vous devez préalablement vous informer des règles d'urbanisme de la zone du Plan Local d'Urbanisme dans laquelle se situe le projet, et des démarches administratives à engager. Ces règles, qui peuvent paraître contraignantes, sont le garant d'un développement harmonieux de notre environnement.

Règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. <https://www.cadastre.gouv.fr>.

Plan cadastral de la commune disponible sur papier en mairie, lien non disponible par informatique à Septeuil.

1. Où trouver les informations pour monter son dossier

- Sur le site www.service-public.fr pour les démarches et les téléchargements des différents formulaires.
- En mairie pour des renseignements divers : urbanisme@septeuil.fr.
- Mairie de Septeuil - 6 Place Louis Fouché 78790 Septeuil - Tél. : 01 30 93 40 44.
- Au centre des impôts de Mantes-la-Jolie pour obtenir un relevé cadastral.

2. Le cadastre

Le cadastre sert de base à l'assiette des impôts fonciers. Il s'agit d'un inventaire, exhaustif et permanent, descriptif et évaluatif de la propriété foncière, qu'il s'agisse des parcelles de terrain ou des immeubles bâtis. Cet inventaire recense toutes les propriétés, la reconnaissance et la définition de leurs limites ainsi que leurs propriétaires.

Le cadastre se compose :

- d'un plan cadastral qui est le document de référence de l'état de la propriété du territoire national, cartographiant les différents biens immobiliers (parcelles et constructions) de chaque territoire communal,
- d'une matrice cadastrale (ou relevé de propriété) qui est une liste de l'ensemble des biens

appartenant à chaque propriétaire. Elle procure les éléments suivants : identité du propriétaire, description de l'immeuble, superficie de la parcelle.

3. Les différentes formalités : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...

Le permis de construire est nécessaire notamment pour :

- une construction à usage d'habitation,
- une modification des volumes de construction,
- les travaux ayant pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination,
- les travaux ayant pour effet de modifier le volume d'un bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur,
- les piscines dont le bassin a une superficie supérieure à 100 m².

Bon à savoir pour le permis de construire

Le recours à un architecte est obligatoire s'il y a création d'une surface de plancher et/ou création d'une emprise au sol supérieure à 170 m², - l'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. Vous avez alors 3 mois pour les envoyer. Si au-delà de ces 3 mois la commune ne reçoit pas les pièces manquantes, le dossier sera automatiquement refusé, tacitement.

La déclaration préalable est nécessaire notamment pour :

- les constructions supérieures à 5 m² et inférieures à 20 m², ou 40 m² en zones urbaines des communes ayant un PLU,
- la création ou la modification d'un abri de jardin, d'une clôture, d'une ouverture (portes, fenêtres, fenêtres de toit), changement de menuiseries,
- les murs dont la hauteur au sol est supérieure ou égale à 2 m,
- les piscines dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² et qui ne sont pas



couvertes ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m,

- les travaux de ravalement et les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant,
- l'installation, en dehors de campings ou de parcs résidentiels de loisirs, d'une caravane si la durée de l'installation est supérieure à 3 mois,
- les coupes et abattages d'arbres,
- le changement de destination lorsque les travaux n'ont pas pour effet de modifier les structures porteuses ou les façades du bâtiment.

Mode d'emploi

Il suffit de retirer un formulaire de « déclaration préalable » en mairie ou de le télécharger sur : www.service-public.fr/particuliers/autorisation-d-urbanisme. Il est facile de le compléter seul ; une notice explicative indique les pièces à fournir et les cases à remplir. La demande doit être ensuite déposée à la mairie en 4 exemplaires.

Délai d'instruction

Il est d'un mois, ou de deux mois si la parcelle se trouve en zone bâtiments de France. Au-delà de ce délai, vous bénéficiez d'une autorisation tacite qui ne pourra pas être contestée par l'administration.

Bon à savoir pour la déclaration préalable

Vous pouvez commencer les travaux dès la réception de la décision d'autorisation de travaux signée par le maire ou l'adjoint délégué ou un mois après le dépôt du dossier en mairie si aucune observation ne vous est parvenue. L'administration a l'obligation de réclamer toutes les pièces manquantes avant la fin du mois suivant le dépôt du dossier. Vous avez alors 3 mois pour les envoyer. Si au-delà de ces 3 mois, la commune ne reçoit pas les pièces manquantes, le dossier sera automatiquement refusé, tacitement.

Le certificat d'urbanisme est nécessaire pour :

- connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent au terrain,
- savoir si un projet est réalisable sur le terrain.

Bon à savoir pour le certificat d'urbanisme (CU) :

- le certificat d'urbanisme n'est pas un préalable à l'achat d'un terrain mais il pourra vous être demandé par le notaire. Le certificat d'urbanisme vous délivre une information claire et objective sur la constructibilité, les droits et les obligations attachés à un terrain au moment de la demande,
- une déclaration préalable de division est nécessaire pour la réalisation de la vente/achat du terrain.

Il existe deux types de CU

Le certificat d'urbanisme d'information : il est demandé en l'absence de projet précis pour connaître les règles d'urbanisme applicables. Il indique si le terrain est constructible ou non. Le certificat d'urbanisme opérationnel : il est demandé pour savoir si un projet peut être réalisé sur le terrain.

Le permis d'aménager est nécessaire pour :

- les lotissements, lorsqu'ils prévoient la réalisation de voies ou espaces communs ou lorsqu'ils sont situés dans un site classé ou un secteur sauvegardé,
- la création ou l'agrandissement d'un terrain de camping (capacité : plus de 20 personnes ou 6 tentes, caravanes...),
- la création ou l'agrandissement d'un parc résidentiel de loisirs ou d'un village de vacances,
- le réaménagement d'un terrain de camping ou d'un parc résidentiel de loisirs si augmentation de plus de 10 % du nombre d'emplacements,
- l'aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou loisirs motorisés,
- l'aménagement d'un parc d'attractions ou d'une aire de jeux de plus de 2 hectares,
- l'aménagement d'un golf de plus de 25 hectares,
- les aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes de plus de 50 unités,
- les affouillements et exhaussements de sols de plus de 2 m de haut (ou de profondeur) et de plus de 2 hectares.



L'écho du conseil municipal

L'intégralité des ordres du jour et les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables par voie d'affichage sur les 10 panneaux municipaux répartis sur le territoire de la commune, au fur et à mesure de leur parution et en permanence sur le site internet de la mairie de Septeuil : <http://www.mairie-septeuil.fr>. Enfin moyennant le paiement des copies vous pouvez demander un exemplaire en mairie.

Ordre du jour du conseil municipal du 5 novembre 2015

- Approbation des comptes rendus des séances des 1^{er} et 22 octobre 2015
- Information dans le cadre de la loi MURCEF

PÔLE FINANCES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Décisions modificatives budgétaires n° 3 – commune
- Attribution de subvention à l'association AFIPE
- Mise en location du bâtiment communal situé 14 rue de Versailles
- Mise en location du garage situé 12 rue Maurice Cléret
- Création d'une caution pour le nettoyage des bâtiments communaux loués

PÔLE TECHNIQUE – URBANISME

- Acquisition du terrain cadastré AH 198 situé à l'angle des rues Contamine et de Houdan
- Autorisation de signer le bon de commande pour souscrire au contrat d'assurance IARD
- Autorisation de signer la convention de veille et d'interventions foncières de la SAFER
- Modification simplifiée du PLU (annule et remplace la délibération n° 2015-34 du 26/03/2015)

Ordre du jour du conseil municipal du 17 décembre 2015

- Approbation du compte rendu de la séance du 5 novembre 2015
- Information dans le cadre de la loi MURCEF

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Report du transfert de compétence en matière de collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés à la Communauté de Communes du Pays Houdanais

- Recrutement d'agents recenseurs
- Création d'un poste d'adjoint administratif temporaire
- Rémunération des agents recenseurs
- Avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale

PÔLE FINANCES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Décisions modificatives budgétaires n° 4 – commune
- Encaissement de la location des terres
- Autorisation d'investissement: budget commune
- Autorisation d'investissement: budget Eaux et Assainissement
- Indemnité de conseil pour l'année 2015 du Receveur municipal
- Demande de dégrèvement de la taxe communale d'assainissement
- Attribution de subvention à la chambre de métiers et de l'artisanat

PÔLE TECHNIQUE – URBANISME

- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du restaurant scolaire
- Attribution du marché de nettoyage des bâtiments communaux
- Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'éclairage public
- Acquisition d'une parcelle via la SAFER suite à l'exercice du droit de préemption
- Validation de la charte qualité de l'Agence de l'eau Seine Normandie

PÔLE SÉCURITÉ – TRANSPORTS - SPORTS

- Armement du policier municipal.

ACTUALITÉ



Un troisième collège pour la CCPH... Et pourquoi pas à Septeuil ?

La CCPH a le projet de construire un troisième collège sur son territoire et semble vouloir que ce soit à Maulette. Nous avons toujours trouvé étonnant – pour ne pas dire plus – de vouloir implanter un nouveau collège à moins de deux kilomètres de celui de Houdan et à huit kilomètres de celui de Bû ! C'est la raison pour laquelle Septeuil s'est clairement positionné pour accueillir ce nouveau collège ! Avec le soutien de l'Association des Parents d'Élèves, qui a lancé une pétition pour cette création, et celui des villages environnants, évidemment concernés, nous pensons en effet qu'il est légitime que Septeuil se porte candidat pour l'implantation de ce nouveau collège. Les plus anciens se souviendront d'ailleurs que le collège d'Orgerus devait, à l'origine, être implanté à Septeuil.

Nous savons que certains redoutent qu'avec ce collège, Septeuil perde de sa ruralité ou son côté « petit village » : pourtant, deux villages voisins, Orgerus et Bréval, de taille tout à fait comparable à celle de Septeuil, et qui accueillent un collège depuis plusieurs années, font bien, nous semble-t-il, la démonstration qu'il n'en est rien ! Ce sont toujours des villages où il fait bon vivre...

Au-delà d'une implantation à l'évidence plus rationnelle des établissements scolaires, la présence d'un collège sur notre commune serait positive sur plusieurs plans :

- financier : actuellement, la commune participe au financement des cartes de bus de nos collégiens ; un collège à Septeuil permettrait de faire une économie substantielle sur le budget communal.
- transport : les bus qui amèneront les élèves pourront être utilisés pour augmenter les offres de transport en commun.
- commercial : on peut imaginer que les parents venant amener ou chercher leurs enfants seront tentés de faire certains achats sur notre commune.
- attractivité de notre village : de potentiels nouveaux arrivants seront plus facilement convaincus de venir s'installer à Septeuil s'ils savent que leurs enfants pourront y poursuivre leurs études jusqu'à la troisième.
- associatif : qui dit construction d'un collège dit construction d'un gymnase dans lequel nous pourrions accueillir de nouvelles activités sportives (basket, handball, tennis couvert, etc.) ou des manifestations (spectacles de danse, défilés, etc.) en n'oubliant pas l'aspect économique de tous ces points.

Et pour nos voisins de Villette, Rosay ou Arnouville, un collège à Septeuil leur permettrait d'éviter d'aller à Mantes-la-Ville, et pour ceux de Dammartin-en-Serve, Monchauvet ou Boinvilliers, d'aller à Breval.

Autant d'arguments qui nous confortent dans notre volonté de faire aboutir ce projet.

Venez signer la pétition en mairie !

Jeu n° 1

Dans ce jeu une lettre sur deux est tombée dans le cadre ci-dessous. De plus les définitions ne sont pas dans le bon ordre. Retrouvez tout de même chacun de ces mots composés et vous découvrirez le mot caché (cases jaunes).

1. Bonnets de jour.
2. Ce jeu devrait en être un.
3. Aucun lien de parenté avec Thierry...
4. Toujours à l'opposé du soleil.
5. Fortune pour son chausseur.
6. Il a la « pâte » lourde.
7. Le repos suivra de peu.
8. Sorte d'emporte-pièces.

1	E		O		F		E	-	C		R		T		E	
2		R		-	E		-	C		E						
3		O		T		E		-	G		R				E	
4	P		S		E	-		E		P						
5		A		D		-	A	-	V			U				
6	B		R		A		D	-		H		R			I	E
7	P		R		E	-		O		N			I			
8		I		L		-	P		T		E					

E	N	S	M	L	R
A	E	C	H	T	M
U	S	I	E	I	T
N	A	U	N	E	S
N	O	G	L	T	R
I	F	O	N	A	E
S	T	M	E	L	G
O	T	A	S	M	

CHANTIERS CITOYENS

Pour sauvegarder et améliorer ensemble notre cadre de vie



À Septeuil, plusieurs sites ne sont plus, ou mal, entretenus depuis de nombreuses années. La remise en état de ces espaces publics n'est bien sûr pas obligatoire. Certains penseront même qu'elle n'est pas prioritaire. Cependant ce délabrement impacte fortement notre cadre de vie, étant même parfois source de danger.

Nous pensons donc qu'il serait utile et bénéfique pour Septeuil d'engager la réfection de ces sites. Nous avons donné un nom à ce projet : les Chantiers citoyens. Et c'est pourquoi nous lançons ici un appel à toutes les bonnes volontés du village pour participer activement à ces réfections.

Actuellement nous avons recensé trois sites qui nous paraissent prioritaires : le site archéologique et ses abords, le lavoir et le puits route de Saint-Corentin et le lavoir situé entre la route de l'Yveline et celle des Peupliers. Sans doute en avez-vous identifié d'autres. Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Si vous souhaitez vous investir bénévolement dans ces actions en apportant vos compétences et votre bonne volonté dans des domaines aussi variés que les espaces verts, la maçonnerie, le bricolage... Et si vous n'êtes pas insensible à l'amélioration du cadre de vie de notre village, nous vous invitons à une réunion d'information le jeudi 11 février 2016 à 18h30 en mairie. Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette réunion et/ou si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce projet, contactez Olivier van der Woerd, premier adjoint au maire - Tél. : 0680660107, ovdw@septeuil.fr.

Urbanisme

PC 078 591 15 M 0003, M. NELATON Stéphane, chemin derrière les murs, construction d'une maison individuelle, accord du 4 décembre 2015.

DP 078 591 15 M 0026, M. et M^{me} SEVESTRE Widick, 5 allée des Cormiers, édification d'une clôture, accord du 8 octobre 2015.

DP 078 591 15 M 0027, SARL PAINS D'AILLEURS représentée par M. AKKAYA Yagup, Place Louis Fouché, transformation d'un abris bus en commerce, accord du 19 novembre 2015.

DP 078 591 15 M 0028, M. DECKER Éric, 8 rue Georges Duhamel, modification des ouvertures (fenêtres) en toiture, Accord du 2 octobre 2015.

DP 078 591 15 M 0029, M^{me} GUARNIERI Anne-France, 1 chemin de la Tournelle, pose d'un portail métallique, accord tacite du 30 novembre 2015.

DP 078 591 15 M 0031, M. FERRO Ghislain, 27 route de Versailles, réfection de la toiture, accord du 4 décembre 2015.

DP 078 591 15 M 0032, M. et Mme. LECARPENTIER, 50 bis route de Mantes, construction d'un mur de soutènement et aménagement de l'accès à la propriété, accord du 13 novembre 2015.

DP 078 591 15 M 0032, M. RENAUBABIN Arnaud, 10 rue Desbrosses, extension de l'habitation, accord du 3 décembre 2015.



Vie scolaire

Deux comités pour aller plus loin

Et si vous en faisiez partie ?

Comité restauration scolaire: composé de parents d'élèves, de représentants de l'APE, de Brigitte Fontaine et de Françoise Dubois, agents municipaux en charge du restaurant scolaire, d'un représentant de notre fournisseur *La cuisine évolutive* et de Damien Tualle, conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, il s'est réuni mardi 8 décembre dernier.

L'objet de cette réunion était de réfléchir aux meilleurs menus possibles pour nos enfants pour le début de l'année 2016: un sujet sérieux! En utilisant une trame faite de choix et de conseils par notre prestataire, le comité a ainsi modifié et affiné ses choix pour créer les menus les plus équilibrés possible.

Comité d'évaluation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Le comité d'évaluation s'est retrouvé jeudi 10 décembre 2015 pour commenter et améliorer l'organisation des TAP. Étaient présents des membres de l'APE, des

parents d'élèves, les directeurs d'école ainsi que Damien Tualle. C'est un domaine de réflexion important, en constante évolution et qui justifie l'implication de toutes les bonnes volontés.



Alors, que vous soyez ou non parents d'élèves, si vous souhaitez participer à l'un ou l'autre de ces comités, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, Damien Tualle (damien.tualle@septeuil.fr, tél. : 06 85 98 94 53).



POUR NOS AMIS LES CHIENS... ET LEURS MAÎTRES

La municipalité de Septeuil vient d'installer trois distributeurs de sacs à déjections canines ainsi que des corbeilles. Ils sont situés au parc municipal, au square du monument aux morts et devant la Hussardière. Merci à tous nos amis promeneurs de chiens d'en faire le meilleur usage pour le respect de l'environnement et le bien-être de tous.



ACTUALITÉ

Voisins vigilants

La solidarité au service de la sécurité



Le 28 novembre dernier, s'est tenue en mairie de Septeuil, une réunion publique sur le thème *Voisins vigilants* en présence du maire, Dominique Rivière, de son premier adjoint, Olivier Van der Woerd, de l'adjoint délégué à la sécurité, Julien Rivière et de Yannick Tenesi ainsi que du policier municipal. Cette rencontre entre une vingtaine d'habitants et la municipalité a été l'occasion de faire un point sur ce dispositif et d'en présenter les principales modalités.



De quoi s'agit-il ?

Il faut savoir qu'en France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes.

Le dispositif *Voisins vigilants* est une des réponses efficaces pour faire face à cette délinquance et réduire sensiblement l'insécurité : dans les quartiers de *Voisins vigilants*, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de l'ordre de 40 % par an.

Comment ça marche ?

Une fois inscrit, vous avez accès à la boutique en ligne *Voisins vigilants* qui met à votre disposition autocollants et panneaux dissuasifs pour décourager d'éventuels cambrioleurs. Cette signalétique est financée par plusieurs centaines de communes qui soutiennent l'action des *Voisins vigilants* en devenant *Mairie vigilante*.

Vous pouvez également, grâce à la plateforme de communication sécurisée des *Voisins vigilants*, partager vos dates de départ en vacances, publier

des annonces, faire connaissance avec vos voisins... Créant ainsi un cadre de vie plus sûr où le partage, l'entraide et la solidarité sont les valeurs essentielles qui rassemblent le voisinage.

Vous restez facilement connectés à la vie de votre quartier avec un simple téléphone portable ! Pas besoin d'être expert en nouvelles technologies, le système d'alertes *Voisins vigilants* a été conçu pour être accessible à tous. Il informe instantanément chaque *Voisin vigilant* dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.



Pour tous renseignements complémentaires, contactez Julien Rivière, adjoint au maire délégué à la sécurité : julien.riviere@septeuil.fr ou www.voisinsvigilants.org.





Facebook

Nos outils s'améliorent, n'hésitez pas à vous connecter !



La communication efficace avec tous les Septeuillais est un souci constant de la municipalité.

Au-delà du *Septeuil Mag*, qui a les avantages (développement des sujets, dossiers, pérennité...) et les inconvénients (délais de réalisation, périodicité...) de la presse écrite, vous pouvez vous tenir informés grâce à notre site internet et notre page *Facebook*.

Le site internet: très bientôt, de substantielles améliorations! En effet, pendant que vous lisez ces lignes, le site www.mairie-septeuil.fr fait peau neuve! Des changements visuels, mais aussi de contenu: dorénavant votre site s'accorde aux couleurs du nouveau logo de notre commune et se modernise. La navigation est rendue plus fluide grâce à un menu déroulant et des rubriques plus clairement identifiables; des « dossiers d'accès rapide » ont été instaurés afin de faciliter

vos démarches (naissance, installation, etc.); un guide de navigation est disponible sur l'accueil du site afin de vous aider dans ces premiers pas en terre inconnue...

Alors, connectez-vous, naviguez... Et n'hésitez pas à nous communiquer vos avis et remarques pour nous faire progresser encore!

(Formulaire de contact en ligne ou par mail à l'adresse berenice.luchier@septeuil.fr)

Et toujours *Facebook*: sur la page *Septeuil officiel*, qui fonctionne déjà depuis bientôt deux ans, vous pouvez suivre l'actualité septeuillaise au jour le jour, réagir, donner votre avis, fournir des informations... C'est l'interactivité au service de votre village! N'hésitez pas à vous y inscrire!

Facebook – Septeuil officiel:
<https://www.facebook.com/septeuil2>

Rappel!

La période de ramassage des sacs des déchets verts ne reprendra qu'à partir du 4 avril 2016. Merci de ne pas déposer de sacs avant cette date et en cas d'utilisation, merci de bien vouloir les déposer dans les déchetteries.

Les prochaines distributions de sacs de déchets verts sont programmées les 9, 11 avril 2016 et 18, 20 juin 2016 de 9 heures à 12 heures.

ACTUALITÉ

LA MARAUDE DE LA CROIX ROUGE



Depuis fin septembre 14h30 à 16h30, sur la place de la mairie, le camion de la maraude est présent quelques après-midi par mois afin de vous aider dans différents domaines: aide alimentaire, aide vestimentaire, aide pour compléter les dossiers, etc. Dépose de linge à partir de 16 heures. Les prochaines dates vous seront communiquées dès que possible.

PERMANENCES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Mardi 23 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 7 juin 2016 de 14 heures à 16h30 en mairie de Septeuil.

Pour prendre rendez-vous auprès de l'assistante sociale, vous devez contacter le service d'action sociale de Montfort-l'Amaury au 01 30 46 82 00.

Contact
CCPH



22, porte d'Épernon
78550 Maulette
Tél. : 01 30 46 82 80
ccph@cc-payshoudanais.fr
www.cc-payshoudanais.fr

Lundi au mercredi :
8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30
Jeudi : 13 h 30-19 h 00.
Vendredi :
8 h 30-12 h 30 • 13 h 30-17 h 30

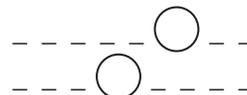
Jeu n° 2

Trouvez les anagrammes et conservez les lettres entourées pour découvrir le mot caché.

AVEC A E I G L N R T

Il peut être rectangle sans en avoir la forme

Toute une discographie par exemple



AVEC A D E I N O R U

Même si elle n'est pas blanche elle n'est pas forcément vache

Pas un imbécile d'après Fernand Reynaud



AVEC A E I I N P R S

Il est en capitale

Le cachet de fin de maux... Haaa!

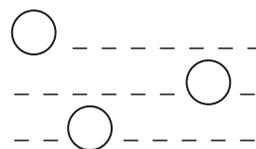


AVEC A E I M N R T T

Valeureux

Il fouette cet oiseau

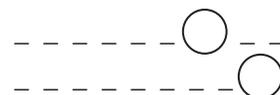
Arrivât à la fin



AVEC A D E I L M O P Y

Toile de parachute

Paris 2024?

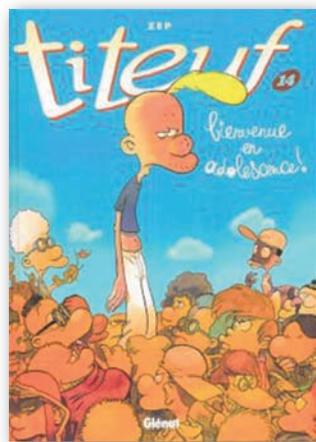
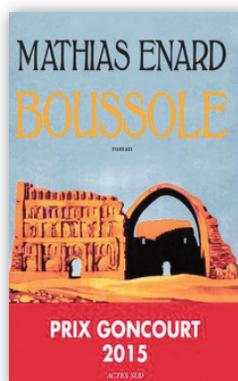


ACTUALITÉ



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE L'HEURE BLEUE *Quand culture et divertissement font bon ménage*

Livres en tous genres, CD, DVD... C'est toute une panoplie de loisirs que vous propose la bibliothèque municipale de l'Heure bleue !



À chaque catégorie, son espace dédié :

L'espace Livres - Adulte et Jeunesse propose un fonds de dix mille ouvrages dans des genres aussi variés que romans, policiers, science-fiction, bandes dessinées, documentaires... Et même douze périodiques. Des ouvrages usuels (encyclopédies, dictionnaires...) sont également mis à votre disposition en consultation sur place.

L'espace CD vous offre un large choix dans tous les genres de musique (classique, jazz, rock, world, variété française et étrangère...) mais aussi contes et livres lus pour enfants et adultes.

L'espace DVD, quant à lui, comprend une importante sélection de films pour tous les publics.

De plus, et pour améliorer encore son offre, sachez que la bibliothèque de l'Heure Bleue est dépositaire de la Bibliothèque Départementale des Yvelines.

Renseignements pratiques

Ouverture : le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30 – le samedi de 10h30 à 11h30.

Adhésion (annuelle) : Enfant : 7,50 € - Adulte : 17,50 € - Famille : 22 €

Exceptionnel ! Jusqu'au mois de septembre 2016, vous pouvez bénéficier du prêt d'une liseuse électronique, mise à disposition par notre partenaire la Bibliothèque départementale des Yvelines.

Les bénévoles de la bibliothèque de l'Heure bleue vous souhaitent une bonne année !

Si vous souhaitez apporter vos remarques et suggestions ou devenir bénévoles, merci d'adresser vos propositions à l'attention de Monsieur le maire de Septeuil, soit par courrier (mairie de Septeuil - 6, place Louis Fouché - 78790 Septeuil) soit par courriel mairie@septeuil.fr, ou via la bibliothèque, aux heures d'ouverture.

**Bibliothèque municipale de l'Heure bleue
1 côte Guépin - 78790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 82 43**

VIE ASSOCIATIVE



Si vous êtes membre d'une association sur Septeuil et/ou environs, *Septeuil Mag* est là aussi pour vous. Nous vous invitons à nous envoyer un courriel à l'adresse : ovdw@septeuil.fr afin de présenter votre activité et pouvoir ajouter vos événements. Nous ne manquerons pas de vous réserver un article dans l'un de nos prochains numéros.

SAUVER



Président : Armel Desille
Tél. : 06 18 06 87 62
associationsauver@yahoo.fr
www.sauver.info

But de l'association :

Une association de sauvegarde, Union et Vigilance sur l'Environnement de la Région qui bouge dans un environnement en mutation.

Assises de la Ruralités : utiles... Pas futiles !

Mieux connaître les enjeux de nos territoires et les besoins de leurs habitants : c'était l'objet des Assises de la Ruralité organisées par les élus de notre département en novembre dernier. Pour nous, ruraux, qui sommes minoritaires pour tout ce qui touche aux décisions politiques et économiques qui nous concernent, cette initiative était particulièrement importante. On ne peut donc que regretter une très, voire trop faible participation des habitants de notre secteur, en particulier au rendez-vous d'échange organisé à Houdan le 20 novembre.

Les territoires ruraux : une richesse à sauvegarder

Le devenir des territoires ruraux, c'est en grande partie la raison d'être des associations environnementales comme SAUVER pour ne citer qu'elle. Par exemple, si l'espace « naturel » concerne plus des trois quarts de notre région Ile-de-France, il n'accueille guère plus du dixième de sa population.

Dans cet espace, l'agriculture n'emploie que peu d'actifs alors qu'elle gère une large part de la plaine et que son impact est déterminant sur l'évolution des écosystèmes et des paysages. De plus, nos élus pèsent peu en nombre face aux urbains, plus nombreux et plus proches des centres de décisions. Si le rural bénéficie du dynamisme de la région, ce peut être, si nous n'y prenons garde, au détriment de son environnement, de son patrimoine et parfois de la qualité de vie de ses habitants. Notre territoire a une histoire. Il est vulnérable et doit conserver son identité et sa richesse. Ce sont autant de raisons pour nous intéresser tous à ce qui se passe autour de nous, même si notre temps est limité et précieux. C'est ce que propose notre association dans le cadre de ses activités pour 2016.

L'ARRÊT CRÉATION

Présidente : M^{me} Gauthier
Tél. : 06 61 76 26 08



La nouvelle association *L'Arrêt création* inaugurerait avec ses adhérents et ses invités, le lancement de son activité au Mille club, le 28 novembre dernier. L'objet de cette association est de permettre des rencontres hebdomadaires d'assistantes maternelles pour des temps collectifs avec les enfants qu'elles accueillent. Le maire de Septeuil, Dominique Rivière, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal étaient présents, montrant ainsi l'importance qu'ils attachent à ce genre d'initiatives, qui ne peuvent que renforcer la cohésion de notre village. L'ensemble du conseil municipal souhaite une grande réussite à *L'Arrêt Création*.



VIE ASSOCIATIVE

LE CHEMIN DES ARTS

Pour découvrir Septeuil sous un angle original

C'est un événement culturel inédit, *Le Chemin des Arts*, qui se déroulera à Septeuil le 3 juillet 2016. Sur l'ensemble de la journée, des artistes, des artisans d'art et des créateurs en tout genre, exposeront leurs créations dans des « villages » dédiés à chacune de leurs disciplines. L'objectif de cette manifestation est de favoriser les rencontres, de faire connaître les artistes locaux ainsi que leur savoir-faire et de faire découvrir notre village sous un angle inhabituel. Les « villages d'exposition » seront situés à différents endroits, créant ainsi un véritable circuit dans Septeuil. Sur le parcours, des informations en lien avec l'histoire d'artistes Septeuillais permettront aux visiteurs de découvrir le village et son passé. Des animations de rues seront proposées en parallèle des expositions.

Comment devenir exposant ?

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes : pour participer à l'événement, les personnes souhaitant exposer doivent envoyer un dossier de présentation. Ce dossier est disponible sur le site <http://lechemindesarts.jimdo.com/> ou à la mairie de Septeuil et devra impérativement être retourné avant le **1^{er} février 2016**. Par courrier postal : COMi7 – Mairie de Septeuil – 6, Place Louis Fouché – 78 790 Septeuil. Par courriel : lechemindesarts@outlook.com.



Et aussi le Chemin des Arbres Laissez parler votre créativité !



Après inscription (disponible au dos), un arbre sera mis à votre disposition dans le petit parc du monument aux Morts (face au Foyer rural). En fonction du nombre de participants et si vous êtes nombreux, nous irons aussi décorer les arbres situés place de l'Église.

L'installation se fera le samedi 19 mars 2016 (éventuellement le vendredi pour les écoles). Il s'agit de fabriquer un élément à plat qui, lorsqu'il sera suspendu aux branches de l'arbre, enveloppera et habillera le tronc. Nous vous indiquerons l'arbre afin d'adapter au mieux les mesures.



Hauteur minimum : 60 cm – Hauteur max. : 1,20 m – Diamètre : à déterminer en fonction du tronc. Les matériaux sont à votre charge. Nous vous conseillons d'utiliser au maximum des matériaux de récupération : CDs, tissus, bouchons, bois, tricot, crochet... Si vous devez peindre les matériaux, utilisez de préférence de la peinture acrylique ainsi qu'un vernis. Les objets coupants, toxiques, piquants ou présentant un risque pour autrui sont interdits. N'utilisez pas de colle à l'eau. Les installations seront exposées 30 jours et devront supporter les intempéries. Les fixations doivent être solides : fil métallique, ficelle résistante, corde, chaîne... Il est bien entendu interdit de clouer, agraffer, visser... dans les arbres. *Le Chemin des Arbres* est une exposition éphémère en extérieur. Vous pourrez récupérer vos œuvres à la fin de l'événement mais, en raison des risques de dégradations (pluie, vent, neige, vandalisme, etc.), nous ne pouvons nous engager à vous les restituer dans leur état d'origine.

VIE ASSOCIATIVE



Propose aux
habitants de Septeuil



Vous êtes une classe, une association, un atelier, une entreprise, une famille ou tout simplement un créatif...

Nous vous proposons de participer à l'événement « Le Chemin des Arbres ».

À chacun sa création pour une exposition commune !

Sur inscription, un arbre sera mis à votre disposition. Vous pourrez alors le décorer et ainsi, participer à l'animation et à la gaieté du village.

Ensemble, rendons la vie plus chouette tout simplement !

Pour cela, il suffit de s'inscrire.

Demandez la fiche technique « Conseils de fabrication et conditions d'installation ».

Suivez nous sur <http://lechemindesarts.jimdo.com/> ou sur **FACEBOOK**, « le chemin des arts »
ou contacter soit Olivia au 06.65.51.40.52 ou Magalie au 06.09.93.10.37

Famille École Commerce Association Autre

Nom Prénom Représentant.....

N° de Téléphone :

Adresse Mail :

J'accepte de décorer les arbres en respectant les consignes (voir fiche technique) et cela à titre gratuit.

Date et signature du représentant légal :

VIE ASSOCIATIVE

CAP CŒUR SEPTEUIL



Présidente : Annick Loedec-Berrard
Tél. : 06 84 55 45 41
Courriel : ccsepteuil@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/capcoeursepteuil

But de l'association :

Promouvoir et défendre le commerce, l'artisanat et les professions libérales de Septeuil et de ses environs.

Qu'ils soient nouvellement installés ou à Septeuil depuis plus longtemps, c'est un des rôles de Cap Cœur Septeuil de vous parler de la vie des commerçants, artisans et professions libérales (adhérents) de notre village.

Aujourd'hui, nous vous présentons 2 nouvelles activités : Septeuil Confort - M. Vincent Maurice et L'institut de Montfort ; ainsi qu'un artisan JPE entreprise - M. Jean-Pierre Maronne et un commerçant : Cours des Halles - M. Fouazi Chair.

Nouveau !

Vincent MAURICE
06.44.30.84.69
Septeuil Confort
19, rue de Poltain
78790 Septeuil
SIRET n° 813 578 630 00010
Plomberie - Chauffage
Climatisation
Dépannage - Installation
Entretien
vmauriceplombier@gmail.com

Bienvenue à Septeuil Confort : Plomberie-Chauffage-Climatisation, un nouvel artisan à Septeuil.

Vincent Maurice, artisan plombier chauffagiste qualifié, intervient sur Septeuil et ses alentours pour assurer aussi bien des dépannages rapides que tous travaux de plomberie, sanitaires, chauffage, installations, climatisation... Et les devis sont gratuits !

Septeuil Confort
19, rue de Poltain
78790, Septeuil
Tél. : 01 30 93 41 15/06 44 30 84 69
Courriel : vmauriceplombier@gmail.com



Bienvenue au nouveau commerce l'institut de Montfort qui a ouvert ses portes place de l'Église à Septeuil en décembre. Il dispose de 3 cabines de soins (une d'UV, une de modelage duo et une d'épilation).

Amandine vous accueille pour vos soins, épilation, bronzage UV, Cellu M6 corps et visage, beauté des mains et des pieds. Maquillage et vernis Misslyn.

Ouverture :
Du mardi au vendredi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Le samedi de 9 h 30 à 18 heures en continu.

L'institut de Montfort
22, place de l'Église
78790 Septeuil
Tél. : 09 86 31 39 61
Page Facebook : L'institut de Montfort

VIE ASSOCIATIVE

CAP CŒUR SEPTEUIL (SUITE...)



Cette entreprise, créée par Jean-Pierre Maronne après de longues années d'expérience existe depuis 15 ans. Il s'agit d'une entreprise familiale dans laquelle travaille aussi, parmi d'autres employés, le fils de Jean-Pierre Maronne.

L'entreprise JPE est particulièrement spécialisée dans la rénovation de maisons anciennes ou la création à partir d'une grange. Ces professionnels prennent le temps de vous expliquer les différentes techniques pour réaliser correctement la façade de votre choix car ce sont bien les détails qui font toute la différence dans la réalisation d'une façade ou d'une toiture bien finies.

...et n'oubliez pas : pour la nettoyer, la protéger et la faire durer dans le temps, sans oublier le côté esthétique, traitez votre toiture une fois par an ; conseil de pro !

Entreprise JPE - Maçonnerie générale, couverture
2, rue Louveau Rouveyre
78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 40 02/06 15 53 45 33



1992 ! Il y a bientôt vingt-cinq ans que M. Faouzi Chaïr est installé à Septeuil ! Et depuis vingt-cinq ans, chez lui, vous trouvez tous les produits dont vous pouvez avoir besoin dans la vie de tous les jours...

Mais il faut mettre l'accent sur son point fort : les fruits et les légumes pour lesquels il s'approvisionne sur le Marché international de Rungis, trois fois par semaine. Rien d'étonnant donc à trouver au Cours des Halles un large choix de produits au goût authentique et qui se conservent bien ! Et M. Chaïr précise : « je travaille avec des producteurs régionaux et des fournisseurs de qualité ! Mes clients ne s'y trompent pas. »... Avant de livrer un dernier petit conseil : « ne manquez pas la clémentine d'Israël (disponible de janvier à mai). C'est la meilleure, sucrée, juteuse... Vous ne serez jamais déçus ».

Cours des halles, M. Faouzi Chaïr
Épicerie, fruits et légumes
4, rue Fernand Bréan
78 790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 86 98

LA SEPTEUILLAISE

Présidente : Sadia Lepore
Tél. : 06 95 19 82 91
Cotisation annuelle : 5 €



Sous l'impulsion de M^{me} Sadia Lepore, les membres de l'association « La Septeuillaise » se sont réunis le 28 novembre dernier afin de relancer le club de pétanque de

Septeuil. Ce ne sont pas moins d'une dizaine de passionnés qui ont décidé, après 3 ans de sommeil, de redynamiser l'activité de pétanque dans notre village en relançant cette association. Tous les membres du club se retrouvent les samedis et dimanches à partir de 15 heures environ sur le terrain de pétanque situé à l'entrée du parc municipal : de belles joutes et de joyeux moments en perspective !

Retour en images.....

Le Pérou : une belle expérience humanitaire pour sept jeunes scouts



C'est un groupe de sept jeunes scouts qui, aidé par la mairie de Septeuil, a pu partir au Pérou cet été pour un voyage humanitaire. Petit retour sur leur action.

Agathe, Benjamin, Cassandre, Éloi, Julien, Matthieu et Renaud, tous âgés de 17 à 23 ans, appartiennent au mouvement scout des EEUDF (Éclaireuses et Éclaireurs Unionistes de France). Après deux ans de construction du projet, et grâce à l'aide financière de la commune de Septeuil, ils sont partis, bénévolement, en juillet dernier pour participer pendant près de trois semaines à l'action de l'association Aldea Yanapay consacrée à l'encadrement des enfants.

Une belle initiative dans un contexte difficile. Compte tenu de la situation économique péruvienne, l'éducation gratuite et obligatoire des enfants n'est assurée que quatre heures par jour et seulement jusqu'à l'école secondaire. Pratiquement, cela signifie que la plupart des enfants sont livrés à eux-mêmes le reste de la journée, et que, faute de moyens, ils sont obligés de travailler dès l'âge de seize ans.

L'association Aldea Yanapay, dirigée par Yuri et basée à Cusco, a vocation à prendre en charge ces enfants pendant cette demi-journée

inoccupée et à leur apporter une éducation complémentaire. Yuri identifie trois problèmes fondamentaux auxquels sont confrontés les enfants au sein de leur famille, de l'école officielle et dans la société en général : la violence, le sexisme, et le délaissement dû au nombre généralement important d'enfants dans chaque famille ; famille qui ignore, bien souvent, tout des droits sociaux auxquels elle peut prétendre.



En réponse, l'association a créé un lieu « magique » : dans une petite cour intérieure aux murs multicolores, une vingtaine de volontaires accueille chaque jour soixante-dix enfants et leur propose une aide aux devoirs, des ateliers artistiques, des jeux et de nombreux temps de discussion à propos de leur vision de la société, de leur relation à la nature ou de leurs valeurs. Le mot d'ordre pour les volontaires est de créer et d'entretenir un climat d'humanité, de fraternité, de solidarité... Et de bonne humeur, sans restriction.

Et un peu de tourisme aussi ! Nos sept jeunes ont profité de ce voyage pour explorer la région de Cusco où les deux cultures ancestrales, andine et espagnole, coha-

bitent : sur les sommets de la ville, une massive effigie du Christ se dresse sur un site archéologique inca, et les musées présentent autant de collections de bijoux incas que de tableaux datant de l'époque des Conquistadors. Le voyage s'est poursuivi par une excursion sur le Lac Titicaca, le plus haut lac navigable du monde, et s'est conclu par l'ascension du Machu Picchu. Cette cité sacrée, tardivement découverte par le peuple péruvien, permettait à l'élite inca qui y vivait, d'observer le ciel. Située au sommet d'une montagne, sa visite exige une longue randonnée nocturne pour arriver à l'aube et voir le soleil se lever sur le site... un spectacle inoubliable !

L'équipe est revenue plus riche de cette nouvelle et belle expérience. Quant à l'association, elle continue à agir à Cusco, avec l'espoir de devenir une école officielle...

Pour en savoir plus sur l'association Aldea Yanapay : <http://yanapay.facipub.com> ou sur le mouvement EEUDF : <http://eeudf.org>. ■



ÇA S'EST PASSÉ

Retour en images (suite...).....

Concert Orpheus : ça devient une habitude... Une excellente habitude !



Le mercredi 9 décembre dernier, la municipalité de Septeuil organisait, dans le cadre des *Musicales de Septeuil*, un concert avec l'ensemble vocal ukrainien Orpheus. Pour cette seconde édition, nous avons eu le grand plaisir de recevoir également les Chœurs Achoriny (chorale composée de 50 choristes interprétant des chants traditionnels d'Ukraine). Compte tenu des disponibilités d'Orpheus pour sa tournée en France nous avons été amenés à programmer ce concert chez nos voisins à Arnouville-lès-Mantes. Finalement cette légère contrainte nous a donné l'occasion d'engager un partenariat fort sympathique avec nos voisins d'Arnouville et d'apprécier le soutien du groupement paroissial de Septeuil. Nous remercions tout particulièrement le Père Joseph et tous les bénévoles de la paroisse de l'église de St-Aignan pour leur accueil efficace et chaleureux. À tous égards, ce concert a été un véritable succès. La qualité exceptionnelle des chants sacrés et traditionnels était au rendez-vous... De même que le public, de plus en plus nombreux pour ce genre de manifestation. Ce concert a été l'occasion de joindre « l'utile à l'agréable » puisque la totalité des recettes a été reversée à l'association

des *Joyeux Petits Souliers* pour venir en aide aux hôpitaux d'Ukraine. Nous pouvons, dès maintenant, vous annoncer très certainement une 3^e édition en décembre 2016. Et nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle ait lieu un jour de fin de semaine afin que vous puissiez y participer encore plus nombreux ! ■



1^{er} dimanche des Saveurs du marché de Septeuil



Ce dimanche 29 novembre 2015, le marché de Septeuil organisait son premier « Dimanche des Saveurs ». Animations, dégustations, ambiance gourmande et conviviale ont fait de ce moment une belle expérience qui se renouvellera certainement. ■



ÇA S'EST PASSÉ

Le repas des Aînés : une belle journée d'amitié et de convivialité

Le 19 décembre dernier, ce sont plus de 150 participants qui ont répondu à l'invitation du Centre communal d'action sociale de Septeuil (CCAS). Toute l'équipe des bénévoles du CCAS a, avec l'ensemble du conseil municipal, proposé, au foyer rural, un excellent repas de Noël accompagné du tour de chant d'Helen

et Stéphane. Au programme, humour, chansons françaises, carnet de chants, danses, rires et beaucoup de joie ! Merci à vous tous, à nos aînés pour leur dynamisme, à celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle et heureuse journée ! Nous sommes nombreux à attendre avec impatience le repas 2016 ! ■



Carte de vœux 2016



Pour cette année 2016, le conseil municipal a fait le choix, comme l'année dernière, de présenter ses vœux avec un visuel réalisé par des élèves des cours de l'association FRvescences. Pour cette année, ce sont les élèves du cours d'écriture et d'illustration qui ont été retenus après avoir remporté un vif succès. Merci et

bravo à Esteban Carjuzaa, Bastien Stefaniak, Lia Boulch, Constantin Borys, Loris Lelièvre, Lilia Benrhanem et Josselin Basset !

Toute l'équipe municipale adresse ses félicitations et ses remerciements à ces jeunes ainsi, bien sûr, qu'à leur professeur pour son soutien ! ■

Solution des jeux

Jeu n° 1 : ÉTOUFFE-CHRÉTIEN • ARC-EN-CIEL • SOUTIEN-GORGE • PASSE-TEMPS • GARDE-À-VOUS • BERNARD-L'HERMITE • PORTE-MONNAIE • MILLE-PATTES • FANTOMAS.

Jeu n° 2 : TRIANGLE • INTÉGRAL • NOIRAUDE • DOUANIER • PARISIEN • ASPIRINE • MÉRITANT • MARTINET • TERMINÂT • POLY-AMIDE • OLYMPIADE • GENDARMERIE.

HISTOIRE

Si Septeuil m'était conté



La découverte du nymphée de Septeuil est relativement récente, puisqu'elle date de 1984, au moment où furent entrepris les travaux de déviation de la RN 183. En même temps qu'une nécropole mérovingienne (fin du VI^e siècle) et de silos de l'époque carolingienne (fin du X^e siècle), ces travaux ont mis à jour un petit temple gallo-romain ou nymphée, c'est-à-dire un sanctuaire dédié à une divinité mineure des sources ou des forêts.

LES ROMAINS À SEPTEUIL

Comme toujours en pareilles circonstances, les archéologues ont eu à lutter de vitesse contre les bulldozers, mais devant l'importance de la découverte, deux campagnes de fouilles ont pu être organisées dans de bonnes conditions, en mars-avril et juillet-août 1988. Financées par le Conseil général des Yvelines, ces fouilles avaient pour objectif de mieux préciser la structure du nymphée mais aussi d'en récupérer certains éléments, afin de construire une reconstitution à proximité du site d'origine. En effet, suite à l'élévation du niveau du sol au cours des siècles, le nymphée antique se trouve à deux mètres sous le niveau de la nappe phréatique et ce sont les travaux de canalisation de la Vaucouleurs qui ont permis de le découvrir.

La principale difficulté pour les fouilleurs du Service archéologique des Yvelines fut donc d'abaisser le niveau de l'eau pour accéder au sol du temple. Ils n'y parvinrent qu'en partie, en utilisant de puissantes pompes et un bassin de décantation ; mais gênés par l'envasement et l'importance des résurgences, ils durent effectuer une partie des recherches en plongée et en mettant au point sur place des astuces pour dissiper la vase.

La découverte majeure sur ce site, réalisée en 1984, est évidemment la statue de marbre blanc, identifiée comme provenant d'une carrière de Toscane. Elle fut retrouvée dans les remblais, en plusieurs morceaux ; les pieds sont absents. L'orifice dans le vase, par lequel s'écoule l'eau, fut percé ultérieurement pour intégrer la statue au système hydraulique. C'est peut-être à ce moment que les pieds furent coupés pour raccourcir la statue et la placer dans une niche. La statue de la nymphe est actuellement conservée au musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye. Une copie se trouve sur la reconstitution du site et une autre à la salle de la Hussardière.

En dehors de la statue, les éléments récupérés au cours des fouilles furent un chapiteau de colonne et quinze dalles de marbre qui ont été réinstallées dans le bassin de la reconstitution. Les archéologues découvrirent également des fragments de céramiques et des pièces de monnaie datant de la fin du IV^e siècle, époque à laquelle le nymphée avait été reconverti en temple au dieu Mithra.



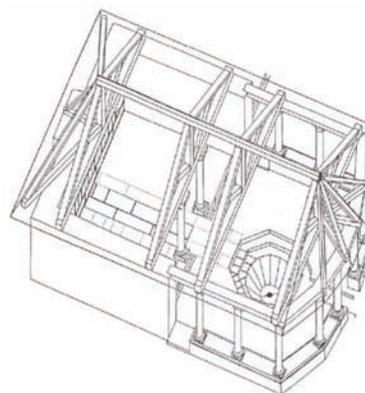
Si vous vous êtes rendus sur le site récemment, vous avez pu vous rendre compte qu'il est dans un relatif état d'abandon : statue endommagée, signalétique disparue, éclairage hors d'usage. C'est pourquoi nous envisageons l'idée d'un chantier citoyen pour le remettre en état. Si vous avez des compétences qui pourraient nous être utiles, n'hésitez pas à nous le signaler.

Sources : *Le nymphée gallo-romain de Septeuil – Rapport de fouilles 1988 – Laurent Cholet.*

Sites à consulter :

<http://archeologie.yvelines.fr/spip.php?article195>

<http://archeologie.yvelines.fr/spip.php?article217>



Légendes des photos :

• statue originale • maquette du site • hypothèse de couverture du sanctuaire.

TRIBUNE LIBRE



L'équipe de la majorité

Chers habitants de Septeuil,

Lors de notre dernière Tribune Libre, nous vous faisons part de la fameuse Loi NOTRE, la Loi de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Cette loi nous précise clairement le dessin des futurs territoires : territoires géographiques, de compétences et donc financiers ! Que restera-t-il des communes, de notre commune ? Quels seront nos pouvoirs de décisions ? Lorsque vous découvrez que les décisions sont prises dans les « hautes sphères » de l'état et qu'il nous reste, à nous, élus de base, élus des municipalités, le choix de seulement délibérer en conseil municipal pour n'émettre qu'un avis ! Il faut que vous sachiez que l'ensemble du conseil municipal a voté contre la proposition du nouveau schéma des futures communautés de communes présentée par Monsieur le préfet. Mais ce n'est, bien sûr, qu'un avis... Qui ne décide de rien ! Que restera-t-il des communes si les députés votent la suppression des recettes telles que les taxes d'aménagement aux communes ? Que restera-t-il des communes si notre Communauté de Communes du Pays Houdanais décide d'augmenter les impôts ? Que restera-t-il des communes si notre conseil départemental décide d'augmenter, lui aussi, les impôts ? C'est un peu gros d'essayer de nous faire croire que ce sont les transferts de compétences ainsi que les baisses de dotations de l'état qui nécessitent de telles augmentations ?

Sommes-nous vraiment allés jusqu'au bout d'une efficace recherche de mutualisation des moyens, de partage équitable de nos richesses et d'une vraie stratégie solidaire ? Permettez-nous de poser de nouveau cette question à nos « décideurs » ! Car nous, élus de base, sur le terrain, n'en sommes pas du tout convaincus !

Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe de la majorité



Septeuil, une passion partagée

Mesdames, Messieurs, Chers Septeuillais

Nous avons le plaisir de vous souhaiter une bonne et heureuse année. Que cette nouvelle année 2016 apporte à chacun, en abondance, bonheur et sérénité. Que vos souhaits les plus chers puissent se réaliser, pour vous apporter réconfort et sérénité lors des jours difficiles. Mais nous ne pouvons malheureusement pas oublier cette année 2015 et les terribles événements du 13 novembre qui ont meurtri notre pays au plus profond en touchant 130 familles dans leur chair. Nous aurons pour eu une pensée émue et solidaire Concernant notre village, Nous avons eu la satisfaction de voir s'achever la réfection des toitures des écoles, suite à la tempête de grêle du 8 juin 2014 qui fut un coup dur pour les finances municipales, d'où la nécessité de garder un important budget qui permette de faire face à des dépenses imprévues de ce type. Peut-être vous demandez vous ce que font les 4 élus de la minorité ? Vous nous posez souvent cette question. Nous faisons ce que la majorité veut bien nous laisser faire, c'est-à-dire peu de chose. Convoqués dans certaines commissions, nos idées, nos remarques nos suggestions ne sont jamais prises en compte. En réalité les décisions sont prises en petit comité, personnes élues ou non, mais toujours proches du maire, et nos interventions lors des conseils municipaux ne figurent jamais sur les comptes rendus des séances du conseil municipal. À Septeuil, la démocratie reste cachée derrière un flou permanent entretenu par des jets festifs de poudre aux yeux.

Francine ENKLAAR, Jacques LAPORTERIE, Yves GOUËBAULT, Michele ROUFFIGNAC



ÉTAT CIVIL

Naissances

- Le 27 août 2015 : LE FALHER Romane, Louise, Marie.
Le 3 septembre 2015 : COSSERAT Armand, Alain, Olivier.
Le 22 septembre 2015 : BEN REJEB Ali, Denis, Jassem.
Le 22 octobre 2015 : RUSTANS LABRANCHE Abigaël, Fabienne, Marie.
Le 3 novembre 2015 : ZANI Léana.
Le 8 novembre 2015 : HUSSON CALVINO Pablo.
Le 19 novembre 2015 : SPRINGER MORAND Anatole, Mathieu, Franck.



Mariages

- Le 26 septembre 2015 : LUANGVIJA Manolom et MÉDÈLE Coralie, Sarah, Isoline.

Décès

- Le 26 septembre 2015 : LEFEVRE veuve GORÇAS Lucienne, Louise.
Le 18 octobre 2015 : LEVASSEUR Jacqueline, Henriette, Alice, Cécile, Raymonde.
Le 7 novembre 2015 : POTIER Evelyne, Thérèse épouse LEROY.
Le 2 décembre 2015 : ROY Philippe, Joël.
Le 4 décembre 2015 : GUILLOUËT veuve JEAN Alice, Ludocie, Marie.
Le nom de René VASSEUR est certainement encore familier à l'oreille de certains Septeuillais. Il a tenu longtemps une boucherie-charcuterie dans notre village. Avec lui, c'est une figure du Septeuil des années passées qui disparaît. Il a été inhumé le 26 décembre dernier.



La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous :

- sur le site internet : www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook : [Septeuil officiel](#)
- sur les panneaux d'affichage

Vous pouvez aussi recevoir l'actualité de la commune (bulletin municipal, décisions du conseil municipal, compte rendu des conseils municipaux...) directement dans votre boîte aux lettres ou votre boîte courriel en communiquant vos coordonnées à l'accueil en mairie ou par courriel à mairie@septeuil.fr.

La mairie de Septeuil :

6, place Louis Fouché - 78790 Septeuil
Tél. : 01 30 93 40 44
Fax : 01 30 93 49 63
Courriel : mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi et mardi : 9 h 15-12 h • 14 h-17 h
Mercredi : 9 h 15-12 h
Jeudi : 8 h 30-12 h • 14 h-19 h 30
Vendredi : 9 h 15-12 h • 14 h-16 h
Samedi : 9 h-12 h

